

2019-5512
2019-12-02

GROUPE	6	HERBICIDE
---------------	----------	------------------

**Benchmark B
HERBICIDE**

CONTIENT DU BROMOXYNIL CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

Utiliser dans des cultures de céréales désignées pour supprimer les plantules de mauvaises herbes annuelles difficiles à détruire.

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI.

PRINCIPE ACTIF : Bromoxynil, présent sous forme d'ester octanoate ... 235 g/L

No. D'ENREGISTREMENT 28876 LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT {symbol} POISON
DANGER : IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

(1 – 450) Litres

Nufarm Agriculture Inc.
5101, 333 - 96th Ave NE
Calgary, Alberta T3K 0S3

Pour des renseignements contacter :
Dow AgroSciences Canada, Inc.
Suite 2100, 450-1st Street SW
Calgary, Alberta
T2P 5H1
1-800-667-3852

Benchmark est une marque de commerce de Dow AgroSciences LLC

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL. AVERTISSEMENT – POISON. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Entreposer le contenant fermé hermétiquement, loin des semences, des engrais, des plantes et des produits alimentaires. En cas de contact avec la peau ou les yeux, les rincer immédiatement. Ne pas inhaler le brouillard de pulvérisation. Après l'utilisation, se laver les mains et toute partie de la peau exposée. Empêcher que la pulvérisation n'atteigne les cultures autres que celles recommandées. Éviter la contamination des étangs, des cours d'eau, des rivières ou d'autres points d'eau aménagés. Des lunettes de protection ou un écran facial doit être porté lors de la manutention, du mélange et du chargement.

Ne pas utiliser en milieu résidentiel, c'est-à-dire dans des endroits où des personnes peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après celle-ci, comme à proximité des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeux et des édifices publics. N'appliquer le produit que lorsque le risque de dérive vers des zones résidentielles ou des aires d'activité humaine, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires de loisirs, est minime. Tenez compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur. Portez un tablier résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement.

Application au sol : Portez une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement. Portez un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant l'application du produit. Il n'est pas nécessaire de porter de gants à l'intérieur d'une cabine fermée durant l'application.

Application par voie aérienne : personnel au sol et personnes qui mélangent ou chargent le produit : Portez une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement.

Spécialiste de l'application de pesticides par voie aérienne : Portez un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures durant l'application. Il n'est pas nécessaire de porter de gants à l'intérieur d'une cabine fermée durant l'application. Ne laissez pas le pilote mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'aéronef.

Si le pesticide s'infiltré sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.

2019-5512
2019-12-02

Jeter tout vêtement et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contaminés par le produit. NE PAS les réutiliser.

NE PAS retourner sur le site traité et en interdire l'accès aux travailleurs pendant les 24 heures suivant le traitement.

NE PAS appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive de pulvérisation.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES :

Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons précisées sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément à hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le lavage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

Afin de réduire le ruissellement à partir des zones traitées vers les habitats aquatiques, évitez d'appliquer ce produit sur des pentes modérées ou abruptes et sur des sols compactés ou argileux.

Évitez d'appliquer ce produit si de fortes pluies sont prévues.

La contamination des milieux aquatiques par le ruissellement peut être atténuée par l'aménagement d'une bande de végétation entre la zone traitée et le plan d'eau.

PÉRIODES DE PÂTURAGE AVANT LA RÉCOLTE : (blé, orge, avoine)

Ne pas utiliser les cultures traitées pour le pâturage du bétail ou pour le fourrage vert dans les 30 jours suivant la pulvérisation de Benchmark B Herbicide. Ne pas couper les cultures traitées pour le fourrage dans les 30 jours suivant la pulvérisation de Benchmark B Herbicide.

ATTENTION :

Les cultures traitées ne doivent pas être utilisées pour le pâturage ou pour le foin à moins que mentionné ci-haut; il n'y a pas assez de données de disponibles en ce moment pour appuyer un tel usage.

PREMIERS SOINS :

Éloigner la personne incommodée par le produit du secteur contaminé, enlever tout vêtement contaminé. Garder la personne au chaud, à son aise et au repos.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles

cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement, lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit contient des DISTILLATS DE PÉTROLE. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE :

Benchmark B Herbicide se solidifie si la température est inférieure à moins 20 °C. Il redevient utilisable à des températures au-dessus de 0 °C. Les insecticides et les fongicides doivent être séparés des herbicides de manière à éviter la possibilité d'une contamination croisée.

BIEN SECOUER AVANT L'EMPLOI.

ÉLIMINATION :

Contenants Recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants Réutilisables :

2019-5512

2019-12-02

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants Réutilisables – Rechargeables :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.

2019-5512
2019-12-02

GROUPE 6 HERBICIDE

**Benchmark B
HERBICIDE**

CONTIENT DU BROMOXYNIL CONCENTRÉ ÉMULSIFIABLE

Utiliser dans des cultures de céréales désignées pour supprimer les plantules de mauvaises herbes annuelles difficiles à détruire.

AGRICOLE

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE AVANT L'EMPLOI.

PRINCIPE ACTIF : Bromoxynil, présent sous forme d'ester octanoate ... 235 g/L

No. D'ENREGISTREMENT 28876 LOI SUR LES PRODUITS
ANTIPARASITAIRES

AVERTISSEMENT {symbol} POISON
DANGER : IRRITANT POUR LES YEUX ET LA PEAU
SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL

Nufarm Agriculture Inc.
5101, 333 - 96th Ave NE
Calgary, Alberta T3K 0S3

Pour des renseignements contacter :
Dow AgroSciences Canada, Inc.
Suite 2100, 450-1st Street SW
Calgary, Alberta
T2P 5H1
1-800-667-3852

Benchmark est une marque de commerce de Dow AgroSciences LLC

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX ET MODE D'EMPLOISECTION 1

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉESSECTION 2

**PULVÉRISATION ET DIRECTIVES DE MÉLANGE
POUR L'ÉPANDAGE TERRESTRE OU AÉRIENSECTION 3**

DIRECTIVES RELATIVES AUX CULTURES

Orge (sans légumineuses comme plante-abri)SECTION 4

Avoine (sans légumineuses comme plante-abri) SECTION 5

Blé (de printemps – sans légumineuses comme plante-abri)SECTION 6

**RENSEIGNEMENTS IMPORTANTS CONCERNANT LA
SÉCURITÉSECTION 7**

- Précautions
- Intervalles de pré-récolte de croissance
- Premiers soins
- Renseignements toxicologiques
- Entreposage
- Élimination

SECTION 1 :

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX :

Benchmark B Herbicide supprime les mauvaises herbes germinatives telles que la renouée liseron, le sarrasin de Tartarie et la renouée scabre. Benchmark B Herbicide est plus efficace quand il est pulvérisé sur des plantules de mauvaises herbes. Benchmark B Herbicide est une préparation d'ester peu volatile. Pulvérisé selon les directives, Benchmark B Herbicide supprime certaines mauvaises herbes, qui privent d'humidité et d'engrais vitaux les cultures de jeune céréales, réduit la contamination des cultures par des graines de mauvaises herbes, améliore la qualité et facilite les récoltes. Benchmark B Herbicide est un herbicide de contact qui doit être appliqué uniformément sur les plantules de mauvaises herbes pour une suppression optimale.

MODE D'EMPLOI :

Comme ce produit n'est pas homologué pour lutter contre les organismes nuisibles dans les milieux aquatiques, NE L'UTILISEZ PAS à cette fin.

NE CONTAMINEZ PAS les sources d'eau potable ou l'eau d'irrigation ni les habitats aquatiques pendant le nettoyage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance à Benchmark B Herbicide, herbicide du groupe 6. Toute population de mauvaises herbes peut renfermer ou former des plantes naturellement résistantes à Benchmark B Herbicide et à d'autres herbicides du groupe 6. Les biotypes résistants peuvent finir par prédominer au sein de la population si ces herbicides sont utilisés de façon répétée dans un même champ. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux herbicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le Benchmark B Herbicide ou les herbicides du même groupe 6 avec des herbicides appartenant à d'autres groupes et qui suppriment les mêmes mauvaises herbes au champ.
- Utiliser des mélanges en cuve contenant des herbicides provenant d'un groupe différent, si cet emploi est permis.
- Utiliser les herbicides dans le cadre d'un programme de lutte intégrée comprenant des inspections sur le terrain, des relevés d'utilisations antérieures de pesticides et de la rotation des cultures et faisant place à la possibilité d'intégrer des pratiques de labour (ou d'autres méthodes mécaniques) ou des pratiques de lutte culturale, biologique et d'autres formes de lutte chimique.
- Inspecter les populations de mauvaises herbes traitées pour y découvrir les signes de l'acquisition d'une résistance.

2019-5512
2019-12-02

- Empêcher la propagation à d'autres champs des mauvaises herbes résistantes en nettoyant le matériel de labour et de récolte et en utilisant des semences non contaminées.
- Pour des cultures précises ou des biotypes de mauvaises herbes précis, s'adresser au spécialiste local des interventions sur le terrain ou à un conseiller agréé pour toute autre recommandation relative à la gestion de la résistance aux pesticides ou encore à la lutte intégrée contre les mauvaises herbes.
- Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à Dow AgroSciences Canada Inc. au 1-800-667-3852.

SECTION 2 :

MOMENT DE LA PULVÉRISATION :

Pour de meilleurs résultats, pulvériser jusqu'au stade de 4 feuilles des mauvaises herbes. Épandre le produit dans de bonnes conditions de croissance. L'application doit être effectuée avant que la culture ne recouvre les mauvaises herbes.

MAUVAISES HERBES SUPPRIMÉES PAR Benchmark B Herbicide SEUL

Plantules jusqu'au stade de 4 feuilles :

Renouée scabre
Renouée à feuille de patience
Renouée persicaire
Bardanette épineuse
Kochia à balais **
Saponaire des vaches *
Kalanchoe de Bihar ***
Petite herbe à poux
Amarante résistante à la triazine *
Lampourde
Soude roulante **
Moutarde sauvage *
Tabouret des champs
Morelle d'Amérique

Plantules jusqu'au stade de 8 feuilles :

Renouée liseron
Sarrasin
Chénopode blanc
Sarrasin de Tartarie
Séneçon vulgaire

* Sous des conditions normales, cette plante sera supprimée jusqu'au stade de 4 feuilles. Les plantules dont le stade foliaire est plus avancé risquent de ne pas être supprimées.

- ** Pulvériser avant que les plantes aient 5 cm de hauteur.
- *** Pulvériser avant que les plantes aient 8 cm de hauteur.

SECTION 3 : PULVÉRISATION ET DIRECTIVES DE MÉLANGE POUR L'ÉPANDAGE TERRESTRE OU AÉRIEN

Pulvérisateur agricole : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille plus petite que celle correspondant à la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe de pulvérisation doit être fixée à 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Pulvérisation aérienne : NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat ni lorsque les vents soufflent en rafales. NE PAS appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à hauteur de vol au-dessus du site d'application. NE PAS pulvériser des gouttelettes de taille plus petite que celle correspondant à la classification moyenne de l'ASAE. Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe de pulvérisation NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

DIRECTIVES DE MÉLANGE :

1. Remplir d'eau propre la moitié du réservoir du pulvérisateur.
2. Ajouter la quantité requise de Benchmark B Herbicide. Débuter l'agitation.
3. Lors de mélange en cuve, verser d'abord la quantité recommandée du produit d'association dans le réservoir du pulvérisateur, agiter puis ajouter ensuite Benchmark B Herbicide (à moins d'indication contraire).
4. Poursuivre le remplissage du réservoir du pulvérisateur avec de l'eau et continuer à agiter.

DOSES D'APPLICATION:

1,2 L/ha.

Bien rincer les réservoirs du pulvérisateur et les conduites, et nettoyer tous les filtres, les tamis et les pastilles. Choisir les pastilles de buses pour pulvériser le volume d'eau recommandé à l'hectare. Il n'est pas conseillé d'utiliser des buses à miroir. Régler la hauteur de la rampe pour assurer une couverture uniforme des mauvaises herbes. Pour les épandages terrestres, pulvériser entre 5 et 10 km à l'heure. Calibrer le pulvérisateur et s'assurer que toutes les pastilles sont en bon état et qu'elles pulvérisent le même volume.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES : Ce produit est TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les végétaux terrestres non ciblés. Respecter les zones tampons précisées sous la rubrique MODE D'EMPLOI.

Ne pas épandre sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive ; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Afin de diminuer le ruissellement des zones traitées vers les habitats aquatiques, prendre en considération les caractéristiques et les conditions du site avant de traiter. Les caractéristiques et les conditions du site qui peuvent occasionner le ruissellement sont, mais ne se limitent pas à : une sévère pluie, une pente (modérée à abrupte), un sol nu, un sol mal drainé (p.ex. des sols compactés ou à texture fine, comme l'argile).

Éviter d'appliquer ce produit si l'on prévoit une sévère pluie.

La contamination des zones aquatiques à cause du ruissellement, peut être réduite par la mise en place d'une bande de végétation entre la zone traitée et le bord de l'étendue d'eau.

Zones tampons

Il est nécessaire que les zones tampons précisées dans le tableau ci-dessous séparent le point d'application directe du produit et la lisière la plus rapprochée en aval des habitats terrestres sensibles (tels que pâturages, terres boisées, brise-vent, terres à bois, haies, zones riveraines et terres arbustives), des habitats d'eau douce sensibles (tels que lacs, rivières, bourbiers, étangs, fondrières des Prairies, criques, marais, ruisseaux, réservoirs et milieux humides) et des habitats estuariens ou marins sensibles.

Méthode d'application	Culture		Zone tampon (mètres) requise pour la protection des :				
			Habitats d'eau douce d'une profondeur de :		Habitats estuariens ou marins d'une profondeur de :		Habitats terrestres
			moins de 1 m	1 m	moins de 1 m	1 m	
Pulvérisateur agricole*	Toutes les cultures		1	1	1	1	1
Pulvérisation aérienne	Avoine	Voilure fixe	15	2	1	1	50
		Voilure tournante	15	1	1	1	45

	Orge et blé	Voilure fixe	20	5	1	1	55
		Voilure tournante	20	3	1	1	45

* Dans le cas des pulvérisateurs agricoles, il est possible de réduire les zones tampons au moyen d'écrans de réduction de la dérive de pulvérisation. Une rampe de pulvérisation équipée d'un écran sur toute sa longueur et qui descend jusqu'au couvert végétal ou au sol permet de réduire la zone tampon indiquée sur l'étiquette de 70 %. Une rampe de pulvérisation dont chaque buse est munie d'écrans coniques fixés à 30 cm au-dessus du couvert végétal ou du sol permet de réduire la zone tampon prescrite sur l'étiquette de 30 %.

Lors de l'utilisation d'un mélange en cuve, consulter les étiquettes des autres produits du mélange et se conformer à la plus grande des zones tampons prescrites (la plus restrictive) pour les produits utilisés dans le mélange en cuve.

Instructions génériques sur l'étiquette concernant l'épandage aérien

Mode d'emploi

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette.

Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible.

S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques au site traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans *le Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef*, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Mises en garde concernant l'opérateur

Portez un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures durant l'application. Il n'est pas nécessaire de porter de gants à l'intérieur d'une cabine fermée durant l'application. Ne pas permettre au pilote de mélanger les

produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé.

Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage.

Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses.

Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant. Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial. L'épandage de ce produit spécifique doit répondre aux exigences suivantes.

Volume : Quantité recommandée avec un volume de pulvérisation minimal de 20 litres à l'hectare.

POUR L'ÉPANDAGE AÉRIEN, se référer aux 12 points suivants :

1. Les mauvaises herbes doivent être traitées aux différents stades de croissance recommandés, alors que les plantes poussent activement. Le stade de croissance des mauvaises herbes doit être vérifié avant la pulvérisation.
2. Benchmark B Herbicide doit être pulvérisé selon des volumes d'au moins 20 L/ha. Lorsque la couverture végétale est dense ou que la plupart des mauvaises herbes sont la saponaire des vaches, une renouée, l'ortie royale, l'amarante ou le chardon des champs, il est recommandé d'utiliser un volume de 40 L/ha pour obtenir de meilleurs résultats.
3. La dose d'emploi recommandée à l'hectare de Benchmark B Herbicide ne doit pas être réduite.
4. Une largeur de bande d'aspersion efficace (établie selon la largeur de la rampe et les chevauchements de la pulvérisation) doit être exactement maintenue. Effectuer des essais afin de déterminer la largeur de la bande d'aspersion efficace de l'aéronef. (Par exemple, la largeur de la bande d'aspersion efficace pourrait être moins que la moitié de toute la bande d'aspersion.)

5. Il est recommandé d'utiliser des buses à jet plat ou des buses à jet en cône creux.
6. Les buses doivent être placées de manière à contrebalancer les tourbillons d'extrémité d'ailes et les souffles d'hélices des aéronefs. Les buses ne doivent pas être placées à moins d'un mètre de l'extrémité des ailes des aéronefs.
7. Les buses doivent être orientées (l'orientation étant mesurée à partir de la direction du jet) de façon à obtenir une gouttelette de densité minimale pour une couverture maximale.

VOLUME	TYPE DE BUSE	ORIENTATION DE LA BUSE
20 L/h	à jet plat	90°
	à jet en cône creux	135°
30 L/h	à jet plat	90°-135°
	à jet en cône creux	135°
40 L/h	à jet plat	135°
	à jet en cône creux	135°-180°

8. Un marquage ou un repérage sont essentiels (des «signaleurs automatiques» doivent seulement être utilisés comme système de sécurité).
9. Éviter l'épandage lorsque la température est supérieure à 25°C.
10. Épandre seulement lorsque le vent souffle en direction contraire d'une culture sensible.
11. Ne pas épandre en l'absence de vent ou si la vitesse du vent est supérieure à 8 km à l'heure.
12. Pour l'épandage aérien, les personnes qui font les mélanges ou les chargements doivent porter une combinaison sur leurs vêtements de travail habituels.

Pression de la pulvérisation : Terrestre: 275 kPa.
Aérien : Utiliser les pressions inférieures de la gamme de pressions recommandées par le fabricant de la buse.

Buses : Terrestre: buse à jet plat recommandé.
Ne pas utiliser de buses à jet miroir.
Aérien: voir le point 7 ci-dessus.

SECTION 4 :
ORGE (sans plante-abri de légumineuse)

Benchmark B Herbicide utilisé SEUL	
Mauvaises herbes supprimées :	Mauvaises herbes présentées à la section 2.

Stade de la culture :	La culture peut être traitée du stade 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard mais pas après le stade de gonflement.
Méthode d'application :	Terrestre – appliquer dans 100 litres d'eau à l'hectare. Aérien – appliquer dans 20-40 litres d'eau à l'hectare. Consulter la Section 3.
Dose d'emploi :	1,2 L/ha.

SECTION 5 :

AVOINE (sans plante-abri de légumineuses)

Benchmark B Herbicide utilisé SEUL	
Mauvaises herbes supprimées :	Mauvaises herbes présentées à la section 2.
Stade de la culture :	Du stade 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard. Appliquer avant que les mauvaises herbes ne dépassent le stade de la 4-5 ^e feuille.
Méthode d'application :	Épandage terrestre seulement. NE PAS appliquer ce produit à l'aide d'un équipement de pulvérisation aérienne. Appliquer dans 50-100 litres d'eau à l'hectare. Consulter la section 3.
Dose d'emploi :	1,2 L/ha.

SECTION 6 :

BLÉ : (de printemps) (sans plante-abri de légumineuses)

Benchmark B Herbicide utilisé SEUL	
Mauvaises herbes supprimées :	Mauvaises herbes présentées à la section 2.
Stade de la culture :	Blé de printemps - à partir du stade 2 feuilles jusqu'au début du stade de la feuille étendard mais pas au ou après le stade de gonflement. Appliquer avant que les mauvaises herbes ne dépassent le stade de la 4-5 ^e feuille.
Méthode d'application :	Terrestre – appliquer dans 50-100 litres d'eau à l'hectare. Aérien – appliquer dans 20-40 litres d'eau à l'hectare. Consulter la Section 3.
Dose d'emploi :	1,2 L/ha.

SECTION 7 : INFORMATIONS CONCERNANT LA SÉCURITÉ

PRÉCAUTIONS :

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS. SENSIBILISANT CUTANÉ POTENTIEL. AVERTISSEMENT – POISON. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Entreposer le contenant fermé hermétiquement, loin des semences, des engrais, des plantes et des produits alimentaires. En cas de contact avec la peau ou les yeux, les rincer immédiatement. Ne pas inhaler le brouillard de pulvérisation. Après l'utilisation, se laver les mains et toute partie de la peau exposée. Empêcher que la pulvérisation n'atteigne les cultures autres que celles recommandées. Éviter la contamination des étangs, des cours d'eau, des rivières ou d'autres points d'eau aménagés. Des lunettes de protection ou un écran facial doit être porté lors de la manutention, du mélange et du chargement.

Ne pas utiliser en milieu résidentiel, c'est-à-dire dans des endroits où des personnes peuvent être exposées au produit durant la pulvérisation ou après celle-ci, comme à proximité des maisons, des écoles, des parcs, des terrains de jeux et des édifices publics. N'appliquer le produit que lorsque le risque de dérive vers des zones résidentielles ou des aires d'activité humaine, comme des maisons, des chalets, des écoles et des aires de loisirs, est minime. Tenez compte de la vitesse et de la direction du vent, des inversions de température, de l'équipement d'application et des paramètres de fonctionnement du pulvérisateur.

Application au sol : Portez une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement. Portez un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant l'application du produit. Il n'est pas nécessaire de porter de gants à l'intérieur d'une cabine fermée durant l'application.

Application par voie aérienne : personnel au sol et personnes qui mélangent ou chargent le produit : Portez une combinaison par-dessus un vêtement à manches longues, un pantalon long, des gants résistant aux produits chimiques, des chaussettes et des chaussures pendant le mélange et le chargement du produit ainsi que le nettoyage et la réparation de l'équipement.

Spécialiste de l'application de pesticides par voie aérienne : Portez un vêtement à manches longues, un pantalon long, des chaussettes et des chaussures durant l'application. Il n'est pas nécessaire de porter de gants à l'intérieur d'une cabine fermée durant l'application. Ne laissez pas le pilote mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'aéronef.

Portez un tablier résistant aux produits chimiques pendant le mélange et le chargement.

2019-5512
2019-12-02

Si le pesticide s'infiltré sous les vêtements, les retirer immédiatement, se laver à grande eau et enfiler des vêtements propres.

Jeter tout vêtement et autres matières absorbantes ayant été imbibés ou fortement contaminés par le produit. NE PAS les réutiliser.

NE PAS retourner sur le site traité et en interdire l'accès aux travailleurs pendant les 24 heures suivant le traitement.

NE PAS appliquer ce produit d'une manière qui le mettrait en contact avec des travailleurs ou d'autres personnes, soit directement, soit par dérive de pulvérisation.

Ce produit contient un distillat de pétrole qui est modérément à hautement toxique pour les organismes aquatiques. Éviter toute contamination des systèmes aquatiques durant l'application. Ne pas contaminer ces systèmes par l'application directe de ce produit, le lavage de l'équipement ou l'élimination des déchets.

PÉRIODES DE PÂTURAGE AVANT LA RÉCOLTE : (blé, orge, avoine)

Ne pas utiliser les cultures traitées pour le pâturage du bétail ou pour le fourrage vert dans les 30 jours suivant la pulvérisation de Benchmark B Herbicide. Ne pas couper les cultures traitées pour le fourrage dans les 30 jours suivant la pulvérisation de Benchmark B Herbicide.

ATTENTION :

Les cultures traitées ne doivent pas être utilisées pour le pâturage ou pour le foin à moins que mentionné ci-haut; il n'y a pas assez de données de disponibles en ce moment pour appuyer un tel usage.

PREMIERS SOINS :

Éloigner la personne incommodée par le produit du secteur contaminé, enlever tout vêtement contaminé. Garder la personne au chaud, à son aise et au repos.

En cas de contact avec les yeux, garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements, enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'inhalation, déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion, Appeler un centre anti-poison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre anti-poison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne empoisonnée. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

Emporter le contenant, l'étiquette ou prendre note du nom du produit et de son numéro d'enregistrement, lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES :

Ce produit contient des DISTILLATS DE PÉTROLE. Le vomissement peut causer une pneumonie par aspiration. Traiter selon les symptômes.

CONDITIONS D'ENTREPOSAGE :

Benchmark B Herbicide se solidifie si la température est inférieure à moins 20 °C . Il redevient utilisable à des températures au-dessus de 0 °C. Les insecticides et les fongicides doivent être séparés des herbicides de manière à éviter la possibilité d'une contamination croisée.

BIEN SECOUER AVANT L'EMPLOI.

ÉLIMINATION :

Contenants Recyclables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant:

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale.

Contenants Réutilisables :

Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins. En vue de son élimination, ce contenant vide peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant).

Contenants Réutilisables – Rechargeables :

En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (au distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou par le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provinciale.

2019-5512
2019-12-02

S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR :

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES*.